

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5994**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable de relations internationales - Traduction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association des Fondateurs et Protecteurs de l'Institut Catholique de Lyon (AFPICL) - ESQESE	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités visées : - Import-export

- Traduction et interprétation
- Recherche et traitement de l'information
- Communication ; événementiel

Le titulaire de la certification utilise en milieu professionnel international au moins trois langues de travail de façon opérationnelle, à l'écrit comme à l'oral (langue maternelle + deux langues étrangères)

Le titulaire de la certification facilite et organise, en environnement international :

- les flux de personnels provenant à une organisation ou partant de cette même organisation (impatriation/expatriation)
- les flux de biens et de services provenant à une organisation ou partant de cette même organisation (import/export)
- les flux d'informations (communication interne : équipes de travail multiculturelles ; communication externe : partenaires et concurrents étrangers ; recherche, collecte et analyse d'informations ; traduction/interprétation)

1/ Import export - Assurer l'administration des ventes ou des achats dans le cadre d'opérations export ou import, en français, en anglais et en allemand ou espagnol ou italien ;

- Gérer le réseau commercial international en français, en anglais et en allemand ou espagnol ou italien
- Organiser, coordonner et suivre la prestation transport dans les opérations de commerce international, en français, en anglais et en allemand ou espagnol ou italien.
- Négocier les prix et les délais de prestations de transport international, en français, en anglais et en allemand ou espagnol ou italien.

2/ Traduction et interprétation

- Maîtriser sa langue maternelle et deux langues étrangères (langues de travail). S'exprimer de façon claire, précise et rigoureuse dans chacune de ces langues.
- Restituer un texte d'une langue de départ (langue source) dans une langue d'arrivée (langue cible, en principe langue maternelle) avec fidélité au fond comme au style et de façon intelligible, sur le mode écrit (traduction) ou oral (interprétation).
- Assurer les relations en interne et avec les clients, les traducteurs et les partenaires français ou étrangers.
- Assurer le suivi administratif et financier des projets. Gérer les commandes des donneurs d'ordre et les remises de productions en respectant les délais impartis.

3/ Recherche et traitement de l'information

- Rechercher les informations demandées avec les différents moyens disponibles et les traiter de façon pertinente (sources et productions en français et deux langues étrangères dont l'anglais).
- Concevoir un ou des outil/s d'enquête et d'évaluation afin de repérer/discriminer rapidement les sources d'informations pertinentes écrites, orales ou multimédias.
- Réaliser et organiser le classement manuel et/ou informatique d'informations, les présenter clairement et logiquement puis en faire une synthèse en appliquant les règles normalisées et procédures de l'entreprise.

4/ Communication, événementiel

- Assurer en français et deux langues étrangères l'organisation matérielle, la logistique et l'animation des actions de communication événementielles professionnelles et grand public : salons, forums, colloques, séminaires,...
- Participer à la conception et à l'élaboration de produits de communication en français et deux langues étrangères : plaquettes, informations électroniques (intranet, extranet), journal interne,...
- Assurer la gestion administrative et budgétaire.
- Développer les partenariats et les relations avec la presse.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteur marchand (entreprises privées de négoce international plus particulièrement) - Entreprises de production ayant une part importante de leurs débouchés à l'export
- Entreprises de services ayant une part importante de leurs activités à l'international (transport, tourisme, etc.)
- Départements internationaux du secteur public ou parapublic (administrations, collectivités locales et territoriales, organismes sociaux, en particulier dans le cadre de jumelages, échanges culturels, éducatifs, etc.)
- Secteur associatif (organisations non gouvernementales internationales par exemple) ;
- Institutions et organismes internationaux
- Organismes consulaires
- Agences de traduction
- Chef de zone export Assistant/e de direction export
- Chef de projet événementiel international
- Chargé/e de communication internationale
- Chargé/e d'informations internationales
- Responsable des relations extérieures
- Chef de projet en traduction
- Traducteur/trice

Codes des fiches ROME les plus proches :

- E1103 : Communication
- M1604 : Assistanat de direction
- E1108 : Traduction, interprétariat
- G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- La certification comprend quatre blocs d'activités : 1/ Import/export :
- 2/ Traduction/interprétation :
- 3/ Recherche et traitement de l'information :
- 4/ Communication, événementiel

- Pour les personnes issues de formation, les modalités d'évaluation sont composées de :
Mises en situation fictives et réelles, exercices techniques, rédaction de dossiers, études de cas tout au long du parcours de formation, pratique au cours du stage de fin de cursus, rédaction d'un rapport de stage avec soutenance sur les missions menées en entreprise durant le stage.

- Pour les personnes en VAE :
La certification est globale ou partielle, elle s'appuie sur les quatre blocs d'activités et leurs compétences associées.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président : Directeur de l'école Deux enseignants Deux professionnels extérieurs à l'école.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : Convention avec l'université des langues étrangères de Pékin et l'université nationale centrale de Taïwan	La certification des compétences acquises pendant un semestre dans les universités chinoise est reconnue par l'ESTRI.

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 5 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Titre délivré par : Association des facultés catholiques de Lyon ESST/ESTRI.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles

Enregistrement pour un an, au niveau III, sous l'intitulé Responsable de relations internationales - Traduction, avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2009.

Pour plus d'informations

Statistiques :

40 à 60 certifiés par an
estri@univ-catholyon.fr

Autres sources d'information :

www.anciens-estri.org www.estri.fr
www.univ-catholyon.fr

<http://www.estri.fr>

Lieu(x) de certification :

23 Place Carnot 69286 LYON cedex 02

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Association des Fondateurs et Protecteurs de l'Institut Catholique de Lyon ECOLE SUPERIEURE DE TRADUCTION ET RELATIONS INTERNATIONALES (ESTRI)

23, place Carnot
69286 Lyon Cedex 02

Historique de la certification :

Ancien intitulé : 'Attaché de relations internationales-traduction'

Certification précédente : Attaché(e) de relations internationales-traduction